

No de dossier :

(réservé à la MRC-CRÉO)

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier –Volet II

Formulaire de demande d'aide financière de la saison 2011-2012

Région administrative de l'Outaouais

IDENTIFICATION DU PROJET

Titre du projet :	
MRC et municipalité où se réalise le projet _____	Le projet touche-t-il plus d'une MRC ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> MRCs visées : _____

IDENTIFICATION DU PROMOTEUR

Nom de l'organisme _____	Organisme à but non lucratif oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Adresse (numéro et rue) _____	Municipalité _____ Code postale _____
Courriel : _____	Téléphone () _____ Télécopieur () _____
Statut constitutif	
MRC : _____	Municipalité : _____ Association de villégiateurs : _____ Communauté autochtone : _____
Organisme forestier, faunique, récréotouristique : _____	Détenteur de bail à fins commerciales : _____

IDENTIFICATION DU CHARGÉ DE PROJET

Nom du chargé de projet	Titre :
Téléphone : () _____	Télécopieur () _____ Courriel : _____

LIEU DE RÉALISATION DU PROJET

MRC : _____	Municipalité : _____
Territoire publique : _____	Territoire privé : _____
Localisation géographique du projet (joindre les cartes, plans et devis, schémas et toute autre support approprié).	

DESCRIPTION DU PROJET ET DES ACTIVITÉS PRÉVUES

Décrivez en quelques mots les objectifs et les activités qui seront réalisées par le projet, (feuille annexe au besoin).

Date de début du projet

Durée du projet (nombre de mois)

COÛTS DE REALISATION ET PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Coût total du projet : _____

Contribution totale du milieu : _____

Subvention Volet II demandé : _____

Êtes-vous éligible pour le remboursement de TPS/TVQ ? (cocher si oui) Oui

Pourcentage(%) de remboursement applicable TPS/TVQ à votre organisme (cocher la proportion applicable)

	TPS	TVQ	
Société privée	100%	100%	<input type="checkbox"/>
Municipalité / MRC	100%	0%	<input type="checkbox"/>
Organisme à but non lucratif	50%	50%	<input type="checkbox"/>

RÈGLES APPLICABLES AUX REMBOURSEMENTS DE LA TPS/TVQ

Les promoteurs de projets sont invités à contacter Revenu Québec afin de déterminer, les règles applicables au remboursement de la TPS et la TVQ.

COÛTS DU PROJET

Dépenses admissibles	Préciser	\$
Salaires et avantages sociaux		\$
Achat de matériaux et 'équipements		\$
Location d'équipements		\$
Frais d'utilisation de machineries		\$
Autres dépenses		\$
TOTAL DES DÉPENSES		\$

PLAN DE FINANCEMENT

Activités	FINANCEMENT				TOTAL
	VOLET II	Contribution du promoteur 10% minimum			
		Mise de fonds	Contribution bénévole	* TPS/TVQ	
Salaires et avantages sociaux	\$	\$	\$	\$	\$
Achat de matériaux et d'équipements	\$	\$	\$	\$	\$
Location d'équipements	\$	\$	\$	\$	\$
Frais d'utilisation de machineries	\$	\$	\$	\$	\$
Autres dépenses	\$	\$	\$	\$	\$
TOTAL	\$	\$	\$	\$	\$

*Le montant de taxes TPS/TVQ correspond au montant non remboursable que vous devrez assumer dans les coûts du projet.

DÉPENSES NON ADMISSIBLES : Les frais d'administration et de préparation de cette demande ne sont pas admissibles. De plus, les dépenses engagées avant l'acceptation de la présente demande ne doivent pas être incluses au coût de réalisation du projet.

DESCRIPTION DE LA CONTRIBUTION EN RESSOURCES BÉNÉVOLES (organismes à but non lucratif)

NOM DE L'ORGANISME	NATURE DE LA CONTRIBUTION (bénévolat, prêt de services, équipements et dons matériels) Bénévoles : \$ 10/hre pour main-d'oeuvre \$ 15/hre pour supervision	VALEUR \$ ESTIMÉE DE LA CONTRIBUTION

CE PROJET PRÉVOIT MAINTENIR OU CRÉER _____ EMPLOIS DURANT _____ JOURS/PERSONNE _____ SEMAINES

VOTRE PROJET BÉNÉFICIE OU EST ADMISSIBLE À UNE AIDE FINANCIÈRE GOUVERNEMENTALE

OUI NON Montant : _____
Ministères ou organismes : _____ Programme : _____

DOCUMENTS À METTRE EN ANNEXE

- Carte de localisation du projet;
- Plans, devis et études préliminaires lorsque qu'applicable;
- Formulaire « Clientèle potentielle » pour les projets de sentiers;
- Résolution d'engagement de l'organisme relativement à l'entretien des infrastructures mis en place dans le cadre du Programme Volet II;
- Avis du chef de l'unité de gestion pour les projets de voirie en forêt publique;

N.B : Les permis d'intervention requis du MRNF et les autres permis ou autorisations **devront être obtenus avant l'exécution du projet** (ex.: bail, droit de passage, autorisation du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ...)

SIGNATURE DU PROMOTEUR

J'atteste que les renseignements fournis dans ce document sont exacts et je m'engage à réaliser le projet selon l'échéancier prévu et au plus tard le 31 mars 2012.

Nom et prénom (en majuscules) : _____

Signature : _____

Date : _____

RETOURNER AU PLUS TARD, LE VENDREDI 19 AOÛT 2011

LIEU DE DÉPÔT DES DEMANDES DE FINANCEMENT

MRC: Projets dont les activités se tiendront spécifiquement sur le territoire de la MRC. (Voir guide)

CRÉO: Projets régionaux dont les activités et les retombées touchent plusieurs territoires de MRCs en Outaouais. (Voir guide)